



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122800>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-122800**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Pignans (83)

**Correspondant :** Monsieur le Maire

**Adresse :** 7 Place de la Mairie, 83790 Pignans

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 494135490

**Courriel :** dgs@pignans.fr

**Adresse internet :** <http://www.pignans.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

**Lieu d'exécution et de livraison :** 7 place de l'hotel de ville, 83790 PIGNANS

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation concerne la réalisation du schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable de la commune de Pignans. La présente consultation est une procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2113-15 et R. 2123-1 al.1° du Code de la Commande Publique.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** La réalisation de cette étude est programmée en 4 phases techniques principales (phases 1 à 4) dont le contenu est détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières. En application de l'article R2113-4 du CCP, les prestations s'inscrivent dans un marché à tranche. Il contient une tranche ferme et quatre (4) tranches optionnelles telles que décrites dans l'AE-CCAP à l'article 4.2. Conformément aux articles L2113-10, L2113-11 et R2113-2 du CCP, le marché fait l'objet d'un lot unique car l'allotissement rendrait techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Sans objet

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglent :** Les modalités sont fixées aux articles R.2192-10 et suivants du CCP, à savoir : -

Règlement dématérialisé par mandat administratif suivi d'un virement bancaire ; - Délai global de

paiement : il ne pourra excéder 30 jours - Facturation : les factures seront adressées à l'attention de M.

le Maire -Service Finances - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les

comptes de la Commune - Le marché fait l'objet d'une subvention accordée par l'agence de l'eau

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires**

**de services :** Dans le cas d'une offre présentée par un groupement, l'acheteur exige la désignation d'un

mandataire et ce, afin d'assurer la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des

membres du groupement. L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques

adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution du marché.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en**

**français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Document Unique de Marché Européen (DUME)

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40%
- Technique : 60%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/11/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : N° 83.092.24.03

Renseignements complémentaires : Il n'est pas exigé de variante de la part du pouvoir adjudicateur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mairie de Pignans

Adresse : 7 place de l'hôtel de ville, 83790 Pignans

Coordonnées :

Téléphone : +33 0494135496

Courriel : accueil@pignans.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé OBLIGATOIREMENT par voie électronique sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

## Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Sans objet

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2024